



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNIQUE DE PRESSE

REGIONALES 2010

Le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales organise à l'Hôtel de Beauvau les « journées élections régionales » **les 14 et 21 mars 2010**, à l'attention de la presse.

- Les journalistes et les techniciens qui suivront cette journée doivent déposer à l'aide du formulaire joint une demande d'accréditation auprès de la :

Délégation à l'information et à la communication

Unité Médias : **01 40 07 26 78 / 62 85**

Fax : **01 47 42 09 36**

Email : jocelyne2.paris@interieur.gouv.fr
annabel.bouquoin@interieur.gouv.fr

Les formulaires doivent parvenir le **vendredi 5 mars 2010** au plus tard et préciser, pour les équipes techniques, les besoins en matière de parking, d'équipement téléphonique ou d'installations spécifiques, si nécessaire.

- Le dossier de presse des élections et le formulaire d'accréditation sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante :

<http://www.interieur.gouv.fr>

Les journalistes et techniciens accrédités seront munis d'un badge qui leur sera remis le jour du scrutin sur présentation de la carte de presse (ou d'une pièce d'identité pour les techniciens)

Accueil par la grille Beauvau (Paris, 8^{ième})